

Type de réunion

Réunion d'école publique

Discussion sur le constat (néant)

02 : Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Pour un meilleur travail scolaire, il faudrait pouvoir réduire les effectifs.

Constat : bien que le nombre d'élèves ait diminué de moitié, on ne note pas d'évolution du nombre d'élèves au niveau 4 (université).

L'école est révélatrice de la dégradation du monde extérieur, elle se doit d'avoir un rôle de citoyenneté et d'être relais avec les travailleurs sociaux des quartiers.

L'école est en effet en première ligne pour détecter les problèmes des enfants, mais ne doit pas seulement servir de relais.

La mission de l'école ne doit pas aussi seulement se cantonner à l'apprentissage du français et des mathématiques, mais aussi à l'éducation civique.

Le rôle de l'école est aussi de développer le sens civique des enfants, mais dans le respect des autres. (Il faut pour cela que d'éducation à la maison soit la continuité de l'école)

Pour pouvoir apprendre à l'enfant à argumenter dès la maternelle, il faudrait dédoubler les classes jusqu'en CP (15 élèves au lieu de 30)

Mais il y a une grande inquiétude, car être enseignant dans certains quartiers dit difficile va devenir impossible, due à l'incivilité des enfants et des parents (est-ce que le corps enseignant sera assez important dans l'avenir ?). Il est normal que les enfants aient plus de droits, mais ils ont aussi des obligations.

Certains parents considèrent que les enseignants ne sont pas en prise directe avec le monde du travail. Toutefois, il faut noter que les professeurs dans le technique sont eux proches de la vie active.

Mais il y a une dévalorisation du travail manuel, il faut revaloriser les filières techniques (grand débouché sur le marché du travail).

Ne faudrait-il pas remettre en place les devoirs du soir ? Cela redonnerait le goût du travail aux enfants dès le plus jeune âge.

14 : Comment scolariser les élèves handicapés et atteints de maladies graves ?

Selon la loi, un enfant handicapé doit être accepté dans n'importe quelle école, car il y a un devoir d'accueil. Mais la réalité est toute autre.

Il y a, aujourd'hui, un manque de souplesse et d'harmonisation dans les structures existantes. Un enfant qui rentre dans un circuit spécialisé ne peut plus en sortir. Or certains handicaps évoluent le long de la scolarité et cela doit être adaptable au cas par cas.

On note aussi un manque de formation des maîtres, un manque d'informations, de soutien et un isolement des parents et des enseignants en circuit dit *normal*.

Il faudrait une plus grande réactivité de l'Etat pour avoir un maître spécialisé, il faut noter que les maîtres spécialisés absents ne sont pas facilement remplacés .

De plus, il n'y a que 15 auxiliaires de vie sur la Marne, auxquelles il faut ajouter 12 auxiliaires de vie embauchées pour l'Education Nationale. C'est peu par rapport à la promesse de l'Etat (12000 auxiliaires de plus sur la France au lieu des 16000 prévues).

Les parents considèrent que l'Etat n'a pas le respect vis à vis des personnes handicapées alors que 2003 est l'année Européenne de l'handicapé, il organise beaucoup de réunions, mais cela ne bouge pas. Les lois existantes ne sont pas appliquées.

Dans le programme de formation de l'IUFM, très peu d'heures de formation sont consacrées à l'éducation des handicapés. Les associations devraient trouver un partenariat avec l'Etat ainsi qu'une plus grande écoute..

Il faut donner aux handicapés un accès plus facile à l'éducation (formation professionnelle et culture générale) ce qui leur donneraient une chance de trouver un travail et une intégration mieux réussie.

L'intégration des handicapés dans les écoles ne pourra se faire aussi qu'avec des classes à effectif réduit, ce serait un plus et pour l'enfant handicapé et pour les autres enfants qui seraient sensibilisés.

Enfin, la formation des enseignants spécialisés est actuellement bradée et diminuée – autoformation à distance, on ferme plutôt les structures spécialisées que l'on en ouvre (cela étant trop coûteux).

Beaucoup d'enfants handicapés ne sont accueillis ni dans les structures, ni dans les écoles.

Trois priorités pour l'École

1 Des moyens supplémentaires

2 Moins d'effectifs dans les classes

3 Des structures pour les enfants handicapés